



## **Comment prévenir et gérer les conflits en entreprise ?**

Date : Lundi 24.02.2020 de 9h à 12h

Adresse: Hôtel La Prairie, Avenue des Bains 9, 1400 Yverdon-les-Bains

Délai d'inscription : 17.02.2020 à 12h

### **Les conflits coûtent cher aux entreprises.**

En plus de la souffrance humaine, ces coûts incluent par exemple la perte de productivité, les frais de justice, la perte d'un client ou d'un projet, les frais d'engagement d'un nouveau collaborateur, etc.

Dans le cadre de la protection de la santé des employés, la loi et la jurisprudence préconisent la mise en place d'un mécanisme de prévention et de gestion des conflits pour toute entreprise.

Cette formation présente la médiation de manière générale, les exigences vis-à-vis des entreprises et comment les PME peuvent se conformer à la loi et réduire les coûts humains et financiers liés aux conflits.

### **Objectifs :**

- Comprendre les conflits en entreprise, leurs origines et conséquences
- Connaître la médiation comme outil de prévention et gestion des conflits
- Savoir comment mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion des conflits pour son entreprise

### **Animation :**

Patricia Bally est médiatrice ASM/FSM figurant sur la liste des médiateurs civils et pénaux agréés par le Tribunal cantonal vaudois et juriste de formation. Exlitis, son cabinet, est spécialisé en droit de la famille et droit du travail.

Pascal Gemperli est médiateur accrédité par la Fédération Suisse des Médiateurs, la Chambre Suisse de Médiation Commerciale et assermenté par le Tribunal cantonal. Il conduit des médiations familiales et en entreprise depuis plus de 10 ans.

Cette formation est ouverte à tous, des débutants aux experts.

**INSCRIPTION** : Envoyer un mail à [info@bni.swiss](mailto:info@bni.swiss) en indiquant :

- Prénom, nom
- Entreprise
- Téléphone
- Branche économique

Frais de participation : Fr. 20.-. MERCI de te munir de l'APPOINT pour régler en ESPECES à ton arrivée.